

MUNICIPALES : ENJEUX & MOYENS

Les élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars prochains. Pour la première fois, les conseillers communautaires représentant les communes de plus de 1 000 habitants au sein des intercommunalités à fiscalité propre (Communauté de Communes du Diois pour nous) seront également élus en même temps et sur le même bulletin.

Ce sera l'occasion pour les Dioises et les Diois de juger la politique de la municipalité UMP sortante mais aussi celle des listes concurrentes et de leur aptitude à la mettre en œuvre.

Contrairement à la droite qui, apparemment, part divisée, la Gauche s'est rassemblée et sa tête de liste sera notre camarade Philippe Leeuwenberg.

Elle est fermement décidée à gérer de nouveau la municipalité, à gauche depuis des décennies, et prise par défaut du fait de la désunion. Elle le fera dans la diversité, ouverte à la population, y compris dans la composition de la liste. Elle construira son programme avec les Dioises et les Diois.

Mais déjà, des orientations sont présentées : l'emploi (rappelons que la droite avait promis la création de 200 emplois et que le taux de chômage dépasse les 14 %), le logement (aucun logement social n'a été construit ou réhabilité en six ans), la justice sociale, la défense de l'hôpital et de tous les services publics qui répondent aux besoins de la population et concourent à l'aménagement du territoire, l'aide aux associations...

Pour la maternité et la chirurgie toujours menacées, l'appel à la mobilisation de la population et à son intervention seront toujours indispensables. Nous n'avons pas le souvenir que M. le Maire, Président du Conseil d'Administration, ait lancé quel qu'appel que ce soit. Souvenons-nous qu'en 2008 il avait fait accepter à une majorité du CA un plan en quatorze points qui prévoyait la transformation de la maternité en centre périnatal (avec accouchement à Valence) et la fermeture de la chirurgie. La riposte des Dioises et des Diois n'avait pas tardé. Plus de 2 000 personnes s'étaient levées en masse le 27 septembre 2008.

Dans tous les domaines, l'intervention citoyenne est indispensable et il n'y a pas de bonne gestion sans lutte. C'est pourquoi, informer (pour permettre de comprendre), consulter et agir doivent être ses trois axes principaux. C'est toujours ce que nous avons fait avec notre journal *Comm...Diois* et continuerons de le faire si nous en avons les moyens financiers.

C'est pourquoi, nous lançons, à l'occasion de ces élections municipales, une souscription exceptionnelle auprès de nos lecteurs.

Jean Pierre RAMBAUD

NELSON MANDELA UNE ŒUVRE UNIVERSELLE

Le décès de Nelson Mandela nous plonge dans l'immensité d'une tristesse à la mesure de la joie que nous avions éprouvée le 11 février 1990. Ce jour-là, sur les écrans, nous étions des millions dans le monde à le découvrir. Large sourire aux lèvres et le poing levé, il transpirait la beauté et la bonté. Fier et



heureux d'une liberté si chèrement acquise après vingt-sept années de bagne à Robben Island puis à Pollsmor. Il nous signifiait ainsi que le combat pour la justice et l'égalité se poursuivait. Ce fut le cas avec cette persévérance inouïe dont il fit preuve pour que se rassemblent sur un même territoire qu'il cherchait tant les ennemis d'hier, parmi lesquels ceux qui l'emprisonnèrent et firent tant souffrir son peuple. Sa vie tout entière est un exemple de ténacité, de volonté, de courage, d'intelligence politique hors du commun.

Extrait de l'hommage de Patrick Le Hyaric, directeur de "L'Humanité". Député européen

COMM... Diois

N° 57

JANVIER - FÉVRIER 2014

JOURNAL ÉDITÉ PAR LES COMMUNISTES DU DIOIS

LIGNE SNCF LIVRON - VEYNES EN BRÈVES

LA PRIVATISATION FAIT DERAILLER LE TRAIN

Le magazine belge « Solidaire » pointe l'ensemble des accidents ferroviaires qui se sont produits depuis la privatisation du rail belge. Selon ce journal, dès le 1^{er} janvier 2012 et la privatisation à 100 % de B-Cargo (la branche fret de la SNCF), il y a eu 7 accidents ferroviaires en Belgique, dont plusieurs perturbations dans le système de signalisation, trains de marchandises percutant un convoi à l'arrêt, personnel mal formé, etc.

Dans la nuit du 23 octobre 2013, un train déraille et détruit 2 kilomètres 600 de voie. Surprise ! Ce n'est pas en Belgique, mais entre Saillans et Crest ; bien de chez nous, en France !!! D'autres incidents suivent dont la destruction d'un passage à niveau, l'arrachage de matériel électrique... Le 27 novembre, à une heure du matin, l'entreprise a connu son septième déraillement depuis le début des travaux.

Cerise sur le gâteau, les cotations de nivellement n'ont pas été respectées en gare de Saillans. Ainsi on se retrouve avec un quai à rehausser et donc, vraisemblablement, des arrêts à différer.

Le député Hervé Mariton a beau faire des déclarations sur ces malfaçons, c'est lui et son propre groupe parlementaire qui ont voté la sous-traitance des travaux au privé.

Depuis des années, les syndicats de cheminots dénoncent la sous-traitance des travaux de maintenance. À ce sujet, il est intéressant de prendre connaissance de la déclaration de la CGT du 31 octobre 2013 sur ces graves dérives. En voici un passage :

« [...] Les travaux auront donc au minimum cinq semaines de retard (et probablement largement plus). La responsabilité de ces entreprises privées, de RFF, de la SNCF et des autorités est engagée. La privatisation de ces travaux conduit à une "prise en otage" des usagers qui seront privés de trains pendant une longue période. Etrangement, nous constatons que l'indignation sur les suppressions de trains est sélective ! »

Pour la CGT, c'est le dumping social imposé au secteur ferroviaire grâce au système de la sous-traitance, qui est à l'origine de la multiplication des incidents et accidents !

Avec un statut social de haut niveau, les salariés de ces entreprises pourraient acquérir une bonne connaissance du terrain, bénéficier de bonnes formations initiales et continues, de moyens humains et matériels adaptés aux charges de travail, de bonnes conditions de travail et de repos indispensables au maintien de la vigilance, etc.

C'est ce qu'apporte le statut des cheminots aux agents de la SNCF.

C'est donc la SNCF, avec son personnel qualifié, qui devrait réaliser TOUTES les interventions sur le sys-

tème ferroviaire, sans exception. C'est une condition du retour à la sécurité sur nos voies ! »

Pour appuyer ses propositions, la CGT a organisé un rassemblement devant la gare de Crest le mardi 17 décembre 2013. Une délégation de communistes diois emmenée par le secrétaire de section était présente.

Actuellement, la ligne est rouverte et les TER et le train Paris-Briançon circulent de nouveau. Mais quelle gêne pour les usagers

et quel gâchis pour RFF et les assurances ! Cette voie nécessite d'urgence d'autres travaux de maintenance. Il serait impensable que RFF, la SNCF et les autorités concernées n'en tirent pas tous les enseignements en reprenant la maintenance au privé et en donnant les moyens humains et matériels afin que les cheminots puissent l'assurer. ■

Jean-Louis SIMON

GRÈVES, DÉRAILLEMENTS, PANNES, LE PDG DE LA SNCF G. PEPEY S'EXPLIQUE :



IMPÔT : OUI INJUSTICE FISCALE : NON !

On entend de plus en plus mettre en cause l'impôt, comme en Bretagne par exemple. Regardons sur le fond et posons la question autrement : Ne faut-il pas une autre répartition de l'impôt ? C'est ce qu'ont dit les dizaines de milliers de manifestants qui ont battu le pavé à l'appel du Front de Gauche avec deux mots d'ordre simples : Non à l'augmentation de la TVA ! Justice fiscale !

Le Premier Ministre, Jean-Marc Ayrault a annoncé une réforme de la fiscalité. D'accord. Mais laquelle ? Pierre Laurent, secrétaire général du PCF, a proposé, compte tenu de l'importance de cette question, "des états généraux de la justice fiscale" pour préparer un projet alternatif à la remise à plat de la fiscalité "qui commence sérieusement à sentir l'embrouille".

Le problème ce n'est pas l'impôt. Il est utile s'il finance des services publics et s'il est justement réparti. C'est pourquoi il faut une véritable réforme de la fiscalité : en rétablissant une réelle progressivité, en instaurant 10 tranches, au lieu des cinq tranches actuelles et en portant le taux le plus élevé de cet impôt à 65-70 %.

Il faut concevoir une accélération de la progressivité à partir d'un revenu se situant entre 30 000 et 35 000 euros par an, par

foyer fiscal. Les contribuables lésés par le gel du barème doivent redevenir non imposables comme ils l'étaient avant les décisions prises sous les gouvernements de MM. Fillon et Ayrault.

L'impôt sur les entreprises doit être modulé en fonction de leurs performances sociale et environnementale, l'impôt sur la fortune rehaussé. Un programme de lutte contre l'évasion fiscale, qui est chiffrée à 50 ou 60 milliards d'euros par an, est à réaliser rapidement. D'autre part, il n'y a pas de raison que le capital ne soit pas taxé comme le travail.

Il faut mettre en œuvre une révision des bases d'imposition, le plafonnement de la taxe d'habitation et le recul de la pression fiscale sur la consommation (TVA notamment dont les taux passent en 2014 de 19,6 à 20 % et de 7 à 10 %), impôt le plus injuste car les plus pauvres comme les plus riches le paient de la même façon⁽¹⁾. Il représente actuellement 60 % des recettes fiscales.

Une telle réforme est possible, c'est une question de volonté. Nous versons ces propositions au débat. ■

J-P R.

(1) La TVA pèse 40 % plus lourd dans le budget des familles modestes que dans celui des plus aisés.

Nous ne sommes pas encore libres, nous avons seulement atteint la liberté d'être libres. ■

Nelson MANDELA